



# PROJET ÉDUCATIF LOCAL

2022-2027

# LES PARTENAIRES DU PROJET

## **Les conseillers municipaux**

Les élus notamment membres de la commission éducation, enfance, jeunesse et les conseillères municipales déléguées au CME-CMJ

## **Les établissements d'enseignement**

Les écoles primaires de la commune : école primaire du Village et école maternelle des Vavres

Le collège Yvon Morandat

Les représentants de parents d'élèves

## **Les associations**

Centre social Pôle Pyramide

Pôle Petite Enfance Bout'chou,

Les associations sportives et culturelles et notamment : Association Culturelle et Sportive, Accords Musique, Le Groupe Histoire, Bresse Energie Citoyenne, le Sou des Ecoles...

Centre social Terre en Couleurs

## **Les partenaires institutionnels**

Le Département de l'Ain

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

## **Les partenaires extérieurs**

Grand Bourg Agglomération

L'ALEC 01

## **Les services municipaux**

# TABLE DES MATIÈRES



▶ <b>Mot du Maire</b>	<b>4</b>
▶ <b>Mot de l'Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse</b>	<b>5</b>
▶ <b>Préambule</b>	<b>6</b>
<b>I. Les fondements du PEL 2022-2027</b>	<b>7</b>
<b>a. Les valeurs</b>	<b>7</b>
<b>b. Les axes</b>	<b>8</b>
<b>c. Une démarche partenariale</b>	<b>8</b>
<b>II. Le diagnostic enfance/jeunesse du territoire</b>	<b>9</b>
<b>a. Evolution démographique</b>	<b>9</b>
<b>b. Evolution des effectifs scolaires publics, privés, collège</b>	<b>10</b>
<b>c. Evolution des effectifs des établissements d'accueil</b>	<b>12</b>
<b>III. Le cadre d'élaboration du PEL 2022-2027</b>	<b>14</b>
<b>a. La méthodologie du projet de rédaction du PEL</b>	<b>14</b>
<b>b. La méthodologie de mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'actions du PEL</b>	<b>17</b>
<b>IV. Le plan d'actions</b>	<b>18</b>
▶ <b>Remerciements</b>	<b>42</b>
▶ <b>Contacts</b>	<b>43</b>
▶ <b>Glossaire</b>	<b>43</b>



## MOT DU MAIRE

### Mot du Maire

C'est la troisième fois que nous renouvelons l'exercice de formaliser ce Projet Educatif Local (PEL). Si le domaine de l'enfance-jeunesse relève d'une compétence communale, le travail éducatif est par essence partenarial et transversal. Cette mobilisation de toutes les forces vives de notre communauté éducative regroupées autour des écoles, de la crèche, du collège et du périscolaire mais aussi des associations et des familles est un socle fondamental à Saint-Denis-Lès-Bourg pour accompagner nos enfants « dans leur éducation, leur émancipation et dans le respect dû à leur personne » comme en dispose le code civil.

Merci à toutes celles et ceux qui, une nouvelle fois, ont consacré du temps, de l'énergie et de la conviction, à la co-construction de cette nouvelle version du PEL et qui ont d'ores et déjà participé à la mise en œuvre des premières actions qui en découlent.

Les échanges nourris initiés par ce travail ont permis de réaffirmer les valeurs d'une éducation populaire et laïque, ouverte sur la vie locale que nous devons préserver des difficultés actuelles. Ils ont également permis de redéfinir nos priorités pour les mois et années à venir et les adapter à la réalité des changements de notre monde, de notre environnement mais aussi à l'évolution du mode de vie de nos enfants et de leur famille.

L'objectif reste finalement le même : offrir à nos enfants un cadre structurant et bienveillant pour favoriser leur éducation, faciliter leurs premiers pas dans la vie, leur donner les fondamentaux pour qu'ils puissent construire leur parcours de jeune citoyen et contribuer à leur épanouissement, leur autonomie et leur libre arbitre.



Le Maire,  
Guillaume FAUVET

# Mot de l'Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse

Le projet éducatif local (PEL), 2022-2027, tel qu'il vous est présenté aujourd'hui est le fruit d'un important travail de réflexion et de concertation pour élaborer en lien étroit avec les partenaires de la communauté éducative de notre territoire une politique et des actions concertées en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

Il rappelle à quel point l'éducation est un thème **majeur et prioritaire** et permet d'avoir une vision globale et partagée des valeurs et des orientations prises pour mener à l'échelle de notre territoire une politique de l'enfance-jeunesse axées sur :

- **Le bien-être** et l'épanouissement des enfants et des jeunes, non seulement en contribuant à leur réussite scolaire, sociale et professionnelle mais aussi en accompagnant les parents, premiers éducateurs,
- **Le développement** des complémentarités éducatives en créant des liens et des partenariats entre les divers et nombreux acteurs de la communauté éducative,
- **L'évolution** vers une dimension collective et citoyenne

La démarche adoptée pour l'élaboration des actions qui seront mises en place s'est voulue partenariale, participative et collaborative en s'appuyant sur les partenaires de la communauté éducative : les établissements scolaires, les centres sociaux/ centres de loisirs, la crèche, les parents et de nombreuses associations..., ainsi que les partenaires institutionnels et les élus.

La participation active de tous a été une vraie gageure compte tenu du contexte de crise sanitaire. Chacun a néanmoins trouvé le temps et l'énergie pour s'impliquer. Encore un grand merci à vous tous pour votre implication. Vous, sans qui, cette démarche collaborative n'aurait pu se mettre en place.

Aujourd'hui, il nous faut nous atteler à la mise en œuvre de ce beau programme, certes ambitieux, mais nous savons pouvoir compter sur vous tous pour le mener à bien.

***Tournons-nous résolument vers l'avenir pour offrir le meilleur à tous nos enfants.***

Partenarialement vôtre,

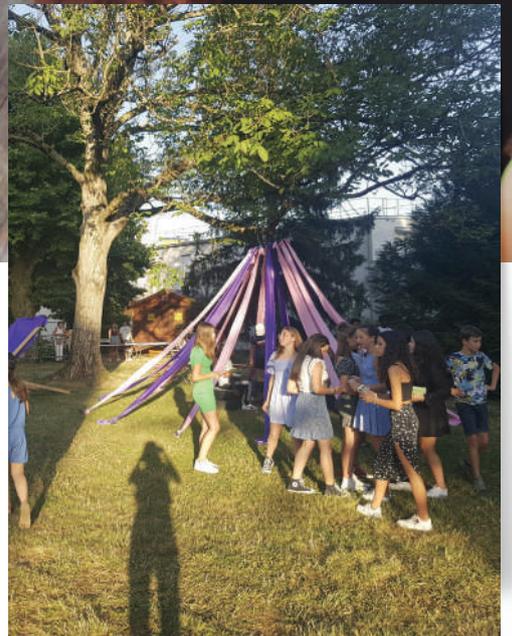
Isabelle VIGNAGA



Adjointe au maire, en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse Saint Denis les Bourg

## PRÉAMBULE

# Préambule



La commune de Saint-Denis-lès-Bourg **réaffirme son engagement auprès de l'enfance et de la jeunesse** sur son territoire en renouvelant son Projet Educatif Local (PEL) arrivant à échéance au 31/12/2021.

Le PEL est un document cadre, issu d'une démarche partenariale, formalisant la politique éducative d'un territoire. Il est à l'initiative de la commune et son plan d'actions est co-construit avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse et permet ainsi, **une intervention coordonnée et conjointe en faveur des enfants et des jeunes.**

Lorsqu'il a été mis en place par la commune en 2014, le PEL était un document contractuel partenarial et coexistait en lien et en parallèle avec d'autres dispositifs tels que le schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles, le projet éducatif de territoire ou encore le contrat enfance jeunesse.

Le PEL était alors signé avec des partenaires institutionnels, l'Etat via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DDSDEN), le Département de l'Ain et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Ain.

Aujourd'hui, le PEL ne revêt plus le même formalisme, même s'il englobe les actions du projet éducatif de territoire, document contractuel auquel a été annexé le Plan Mercredi, dispositif de la CAF. Toutefois, il constitue toujours le document de référence de la politique éducative de la commune.

Ainsi, la commission éducation, enfance, jeunesse de la commune a proposé de le renouveler afin de poursuivre la dynamique et d'assurer la continuité des actions partenariales menées dans ce cadre.

En tant que démarche partenariale, le PEL apporte de la cohérence dans le parcours éducatif de l'enfant et du

jeune en créant des complémentarités et en articulant l'action des partenaires éducatifs intervenant sur les différents temps de l'enfant.

De par les valeurs qu'il porte et les axes qu'il poursuit, le PEL 2022-2027 de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg s'inscrit dans la continuité du PEL 2015-2021. A ce titre, il poursuit le même objectif, celui de co-construire avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire **le meilleur accompagnement possible** des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans vers l'âge adulte et notamment, leur réussite, leur épanouissement, et leur intégration dans la société.

## I. LES FONDEMENTS DU PEL 2022-2027

# Fondements

Dans le cadre de la démarche de réflexion et de construction du PEL 2015-2021, les membres de la commission action éducative et vie scolaire du mandat dernier ont défini les principales valeurs portées par le PEL ainsi que les axes qu'il poursuit.

Les élus de la commission éducation, enfance, jeunesse du mandat actuel ont souhaité poursuivre le travail accompli en réaffirmant ces principes fondamentaux qui fondent non seulement les actions menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse mais également l'ensemble des actions de la commune.

### A. LES VALEURS

Le PEL 2022-2027 se fonde sur les valeurs portées par le PEL 2015-2021.

**Elles sont les suivantes :**



# I. LES FONDEMENTS DU PEL 2022-2027

## B. LES AXES

Le PEL 2022-2027 s'inscrivant dans la continuité du PEL 2015-2021, il a été fait le choix de conserver ses axes prioritaires et d'en développer un troisième afin d'adapter le PEL aux enjeux actuels liés à la citoyenneté et la transition écologique.

- **1<sup>er</sup> axe : Favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire de 0 à 25 ans**

Contribuer à la réussite scolaire, sociale, et professionnelle de tous les enfants et les jeunes du territoire.

Accompagner l'aide à la parentalité, les parents étant les premiers éducateurs.

- **2<sup>ème</sup> axe : Développer les complémentarités éducatives pour des actions cohérentes et de qualité**

Co-construire et développer les partenariats et les liens entre les acteurs du territoire, favoriser la transversalité.

Accompagner chaque enfant et jeune dans son parcours en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques sportives, artistiques et culturelles.

- **3<sup>ème</sup> axe (nouvel axe) : replacer le parcours de l'enfant dans une dimension collective et citoyenne (transition écologique, vivre ensemble...).**

Sensibiliser l'enfant, dans son parcours vers l'âge adulte, aux valeurs et aux enjeux actuels de la citoyenneté et de la transition écologique.

## C. UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Depuis une vingtaine d'années, les équipes municipales successives ont souvent fait le choix de donner une place importante à la participation des habitants et des partenaires du territoire dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette volonté politique a été réaffirmée par l'équipe municipale actuelle qui a, notamment, créé en son sein un groupe de travail dédié à l'implication citoyenne.

Dans le domaine de l'éducation, cette orientation s'est et se traduit naturellement dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des PEL successifs, en impliquant la communauté éducative à chaque étape.

Cette démarche collective est l'essence même du PEL. En effet, dans son parcours vers l'âge adulte, l'enfant, au cœur de la politique éducative, mobilise un très grand nombre d'acteurs et de dispositifs sur des temps différents. Afin que ce parcours soit le plus enrichissant et formateur possible pour l'enfant, l'articulation des acteurs et la mise en cohérence de leurs dispositifs est fondamentale.

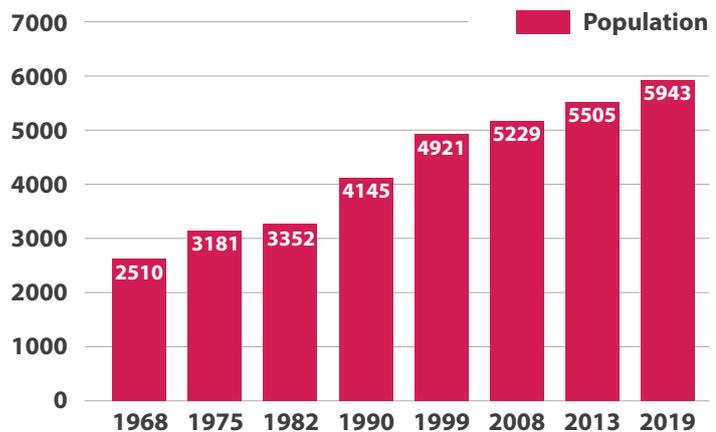
Le PEL 2022-2027 ne déroge donc pas à ce principe et est le fruit d'une démarche co-construite avec les acteurs du territoire dont l'implication dans la démarche a été remarquable et très enrichissante.

## Diagnostic

### A. EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

#### Population globale

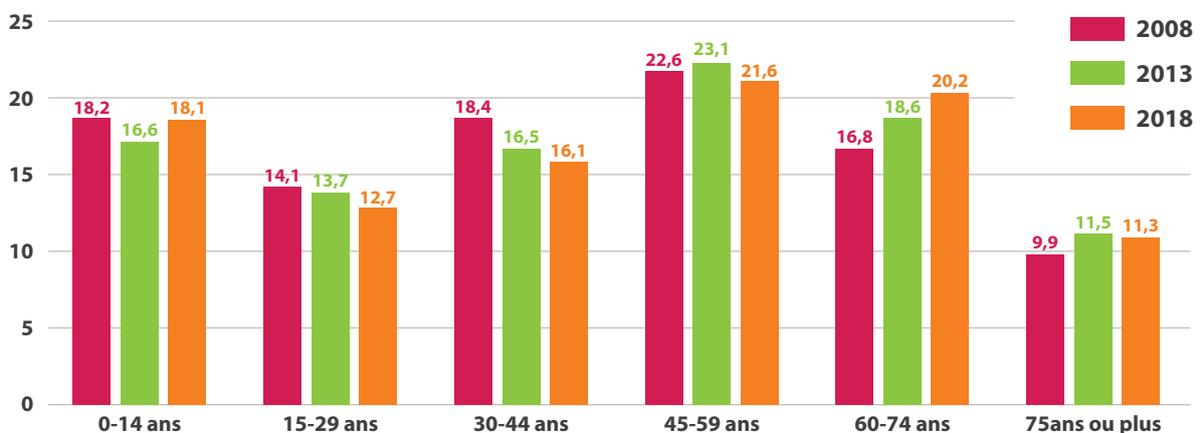
Forte de sa proximité géographique avec Bourg-en-Bresse et bénéficiant ainsi de son attractivité notamment économique, Saint-Denis-lès-Bourg a vu sa population croître de façon régulière depuis ces 50 dernières années (+139%), augmentant de 2 500 à presque 6 000 habitants. La commune connaît une augmentation annuelle moyenne de sa population de 2% depuis 50 ans mais qui tend à diminuer à 1,2% depuis 2013 soit une augmentation moyenne d'environ 60 habitants par an.



Evolution de la population municipale entre 1968 et 2019

#### Evolution des tranches d'âge

En 10 ans de 2008 à 2018, il est constaté un maintien de la population des enfants (0-14 ans) et une baisse de celle des jeunes et jeunes adultes. En parallèle la population des 60-74 ans et 75 ans ou plus est en augmentation.

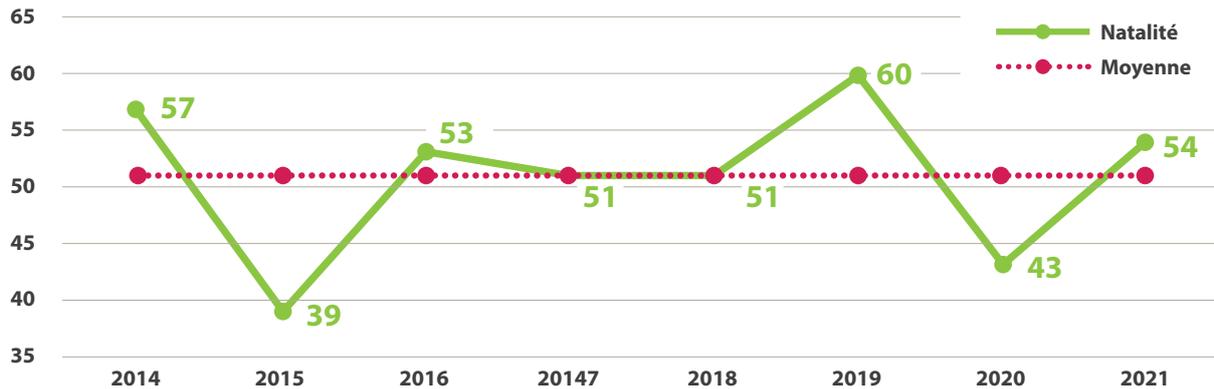


Evolution de la population par tranche d'âge entre 2008 et 2018

# LE DIAGNOSTIC ENFANCE/JEUNESSE DU TERRITOIRE

## Evolution de la natalité

La courbe de la natalité est marquée par des variations importantes en 6 ans avec une stabilité autour de 50 naissances entre 2016 et 2018. En moyenne, sur 6 ans, le nombre annuel de naissance s'élève à 51.



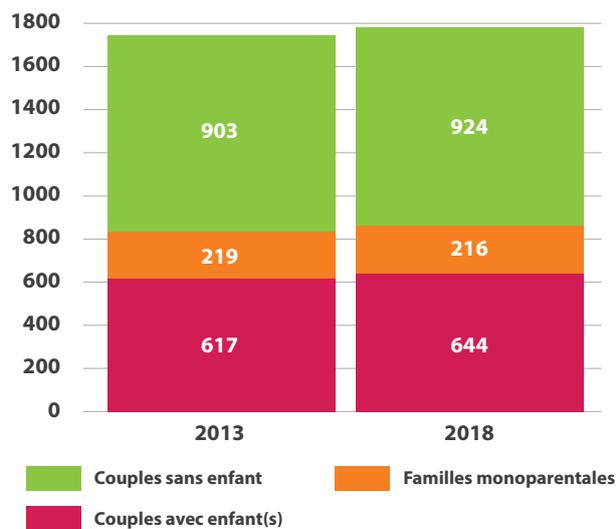
Evolution de la natalité entre 2014 et 2020

## Evolution de la composition des familles

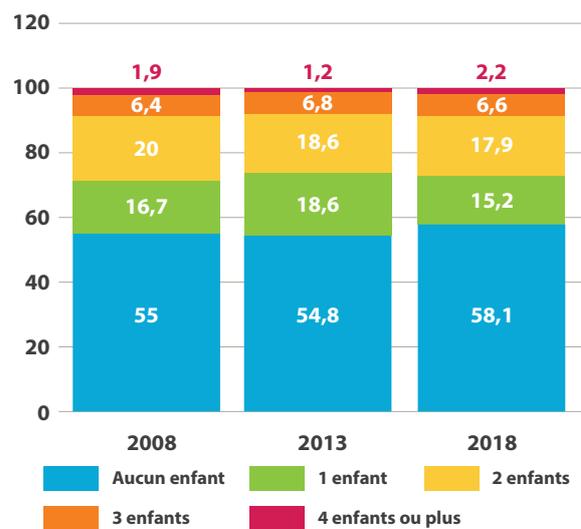
De façon générale la composition des familles est stable.

Le nombre de couples avec enfants a légèrement augmenté entre 2013 et 2018 tout comme celui des couples sans enfant. S'agissant de cette dernière donnée, le vieillissement de la population explique en grande partie leur augmentation.

Le nombre d'enfants par ménage est globalement stable. Il est toutefois à noter une baisse des familles avec un enfant.



Evolution de la composition des familles entre 2013 et 2018



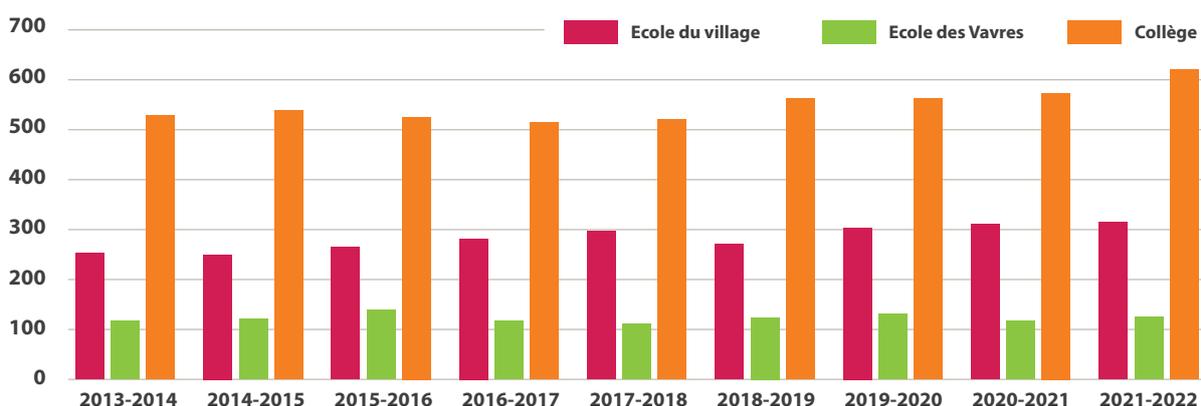
Taux d'évolution du nombre d'enfants par famille âgés de moins de 25 ans entre 2008 et 2018

# LE DIAGNOSTIC ENFANCE/JEUNESSE DU TERRITOIRE

## B. EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES PUBLICS, PRIVÉS ET COLLÈGE

### Evolution des effectifs des établissements scolaires primaires et secondaires de la commune

Le nombre d'élèves inscrits (habitants ou non la commune) est en hausse depuis les années 2017 et 2018 après une période de baisse.

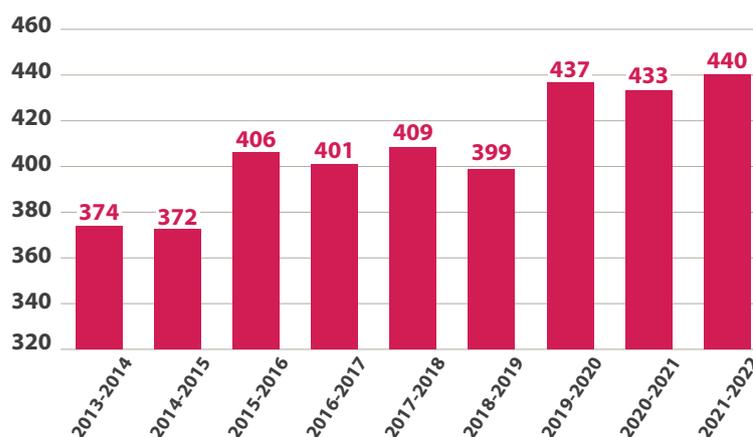


Effectifs des établissements scolaires primaires et secondaires de la commune

### Evolution des effectifs des élèves de Saint-Denis-lès-Bourg dans les établissements privés et publics extérieurs

Le nombre total d'élèves scolarisés sur la commune tend à augmenter progressivement. En 2017, une quatrième classe de maternelle a été ouverte à l'école du Village ainsi qu'une 8e classe en élémentaire en 2020. Compte tenu de l'évolution des effectifs, celle-ci est toujours ouverte actuellement.

L'augmentation continue de la population, malgré une part moins importante d'enfants et jeunes laisse à penser qu'une augmentation des effectifs dans les établissements scolaires dans les années à venir sera à anticiper.



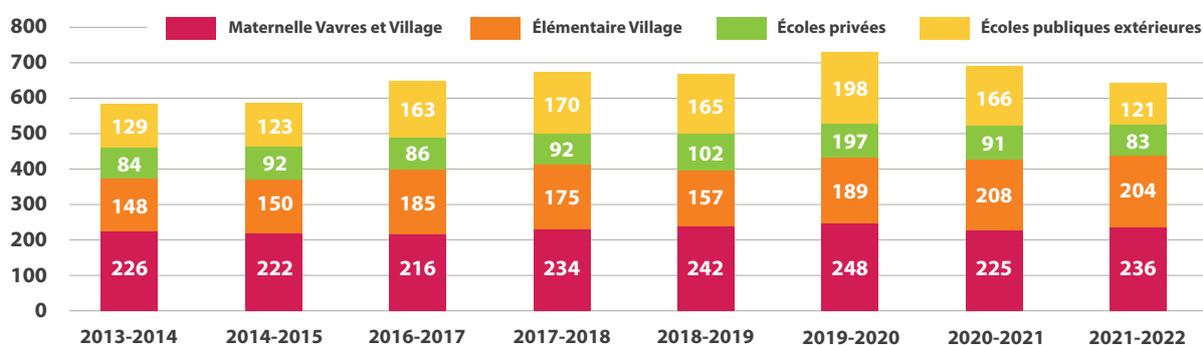
Evolution des effectifs des élèves de Saint-Denis-lès-Bourg inscrits dans les établissements privés et publics extérieurs

# LE DIAGNOSTIC ENFANCE/JEUNESSE DU TERRITOIRE

Les effectifs des établissements scolaires augmentent légèrement malgré le fait que certains enfants de la commune s'inscrivent dans des établissements privés ou publics extérieurs. Cette part correspond en moyen à 37% du total de la population totale d'élèves susceptibles de s'inscrire dans les écoles de la commune. En 2013, 36% des élèves de la commune (sur un total de 587 élèves) étaient scolarisés en dehors de la commune, soit 213 élèves.

En 2020, ils étaient 37% (sur un total de 690 élèves) à être scolarisés à l'extérieur de la commune soit 257 élèves.

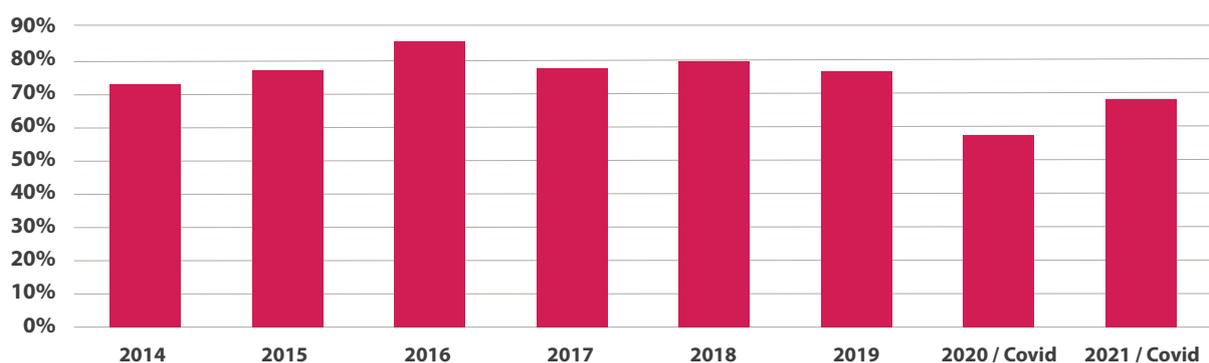
Le taux relativement important d'élèves scolarisés dans les écoles extérieures, et principalement de Bourg-en-Bresse, s'explique par la sectorisation de la carte scolaire. En effet, l'école élémentaire des Lilas et l'école primaire du Peloux, toutes deux situées sur Bourg-en-Bresse doivent accueillir des élèves habitants sur la commune. De la même façon, l'école maternelle des Vavres (dont l'école élémentaire est celle des Lilas), située sur la commune, accueille des élèves habitants sur Bourg-en-Bresse.



Evolution des effectifs d'élèves des écoles primaires de la commune et des élèves de la commune inscrits dans d'autres écoles

## C. EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

### Evolution du taux de fréquentation du multi-accueil Bout'chou entre 2014 et 2021



Evolution du taux de fréquentation de la crèche Bout'chou entre 2014 et 2021

La crèche Bout'chou est agréée pour 36 places en accueil régulier et 4 places en accueil occasionnel. Son taux de fréquentation était très élevé jusqu'en 2020 puisqu'il se situait au-dessus de 70%. Toutefois, en raison de la crise

sanitaire, le taux d'occupation de la crèche a baissé en raison du confinement, du télétravail et de la mise en place de nouvelles organisations familiales. Il est également constaté une baisse du temps de présence des enfants sur

la journée. Les contrats d'accueil 10h par jour, 5 jours par semaine deviennent marginaux. Néanmoins, le taux d'occupation a nettement augmenté sur l'année 2021 mais n'a pas atteint son niveau d'avant 2020.

# LE DIAGNOSTIC ENFANCE/JEUNESSE DU TERRITOIRE

## Effectifs enfance/jeunesse

### TEMPS MÉRIDIEN

#### Ecole du Village (Association Pôle Pyramide) :

Entre 2016 et 2020, les inscriptions au restaurant scolaire ont fortement augmenté d'une moyenne de 128 inscrits à 180. Cette augmentation progressive des inscrits est donc plus rapide que celle des effectifs scolaires permettant de constater que les organisations familiales évoluent.



#### Ecole des Vavres (Commune de Saint-Denis-lès-Bourg) :

Le constat est similaire à celui effectué à l'école du Village. En effet, l'augmentation moyenne de la fréquentation du restaurant scolaire de l'école des Vavres est de 24 inscrits sur la semaine avec des maximums à 37 sur les vendredis en 2016 et à 43 inscrits en moyenne en 2020 avec des maximums au-delà de 55 enfants également sur les vendredis.

### ACCUEILS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

#### Ecole du Village (Association Pôle Pyramide) :

**Accueil périscolaire :** Contrairement aux inscriptions sur le temps méridien, il est à constater une certaine stabilité des effectifs sur le temps périscolaire entre 2016 et 2020, avec 190 enfants en moyenne d'inscrits à l'année.

**Accueil extrascolaire :** une diminution des inscriptions de 374 à 275 est à noter entre 2016 et 2020.

#### Ecoles des Vavres et des Lilas (Association Terre en Couleurs) :

**Accueil périscolaire :** Le constat est le même qu'à l'école du Village, il n'y a pas d'augmentation des effectifs sur les temps périscolaires mais une stabilité entre 2016 et 2020 avec une moyenne d'une quarantaine d'enfants.

**Accueil extrascolaire :** Il est à constater, tout comme pour le centre de loisirs du Pôle Pyramide, une baisse des effectifs entre 2016 et 2020 avec une diminution de 26 à 17 inscrits.

## Impacts de la crise sanitaire sur les structures d'accueil

La crise sanitaire qui a démarré au début de l'année 2020 a entraîné un confinement total de deux mois. Cette situation exceptionnelle a engendré de nouvelles organisations au sein des familles en raison notamment du télétravail, de la perte d'un emploi, des arrêts de travail liés au COVID, ou encore des craintes de contamination. Ces nouvelles logiques familiales ont entraîné une baisse conjoncturelle de la fréquentation des enfants dans les accueils périscolaires, extrascolaires mais également en crèche, incitant les structures à se réorganiser.

## Le cadre



La méthode d'élaboration du PEL a été définie par la commission éducation, enfance, jeunesse. Le montage et le suivi du projet ont été réalisés conjointement par l'adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse et la directrice adjointe des services.

L'élaboration du plan d'actions et la rédaction du document PEL se sont déroulées sur 8 mois de mai à décembre 2021.

### A. LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE RÉDACTION DU PEL

#### Le démarrage du projet

La première étape du projet a consisté en la mise en place d'un groupe de travail issu de la commission éducation, enfance, jeunesse composé de l'adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse, de trois élus de la commission et de la directrice adjointe des services.

#### Ce groupe de travail avait pour objets :

- **de prendre connaissance du bilan du précédent PEL** : le bilan du précédent PEL avait été réalisé en 2020 par la précédente équipe municipale. Cette étape a permis d'identifier les actions qui seraient à poursuivre et à adapter dans le PEL 2022-2027.

- **de réaliser un diagnostic enfance/jeunesse** : un portrait statistique du territoire a été réalisé dont les principaux éléments sont repris au titre II « Le diagnostic enfance/jeunesse du territoire ».

- **de cadrer le projet** : définir des objectifs, le pilotage stratégique et technique du projet, un rétro-planning et une méthode de travail. L'ensemble des éléments a été synthétisé dans une fiche projet.

Une fois les enjeux, le rétro-planning et les phases du projet définis par le groupe de travail, ceux-ci ont été présentés en commission éducation, enfance, jeunesse et en municipalité pour validation.



# LE CADRE D'ÉLABORATION DU PEL 2022-2027

## Le pilotage du projet

Il a été fait le choix d'organiser le pilotage du projet de la façon suivante :

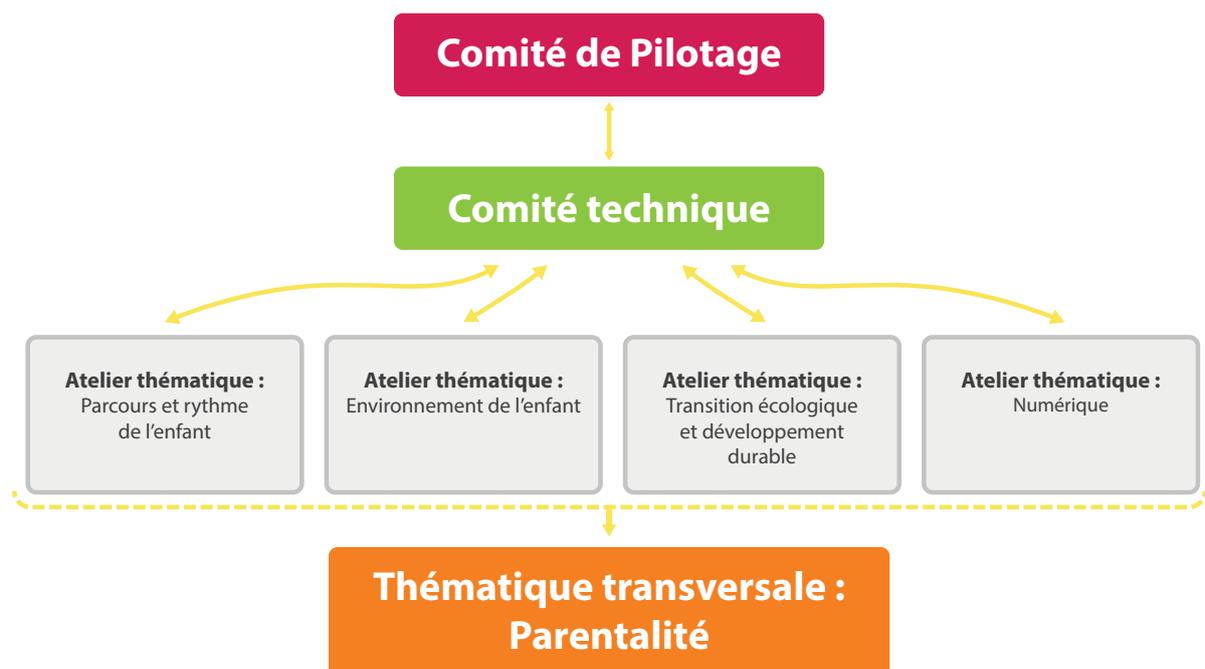
**Constitution d'un comité de pilotage** composé :

- des membres du comité technique
- de la CAF de l'Ain
- de la DDSDEN dont le service de l'engagement à la jeunesse et au sport (ex-DDCS))
- du Département de l'Ain
- du principal du collège
- des directeurs d'école
- des représentants des centres sociaux, Pôle Pyramide et Terre en Couleurs
- de la directrice du pôle petite enfance
- des représentants de parents d'élèves
- des élus de la commission éducation, enfance, jeunesse

**Rôle** : organe décisionnel qui oriente et valide chaque grande étape du projet.

**Constitution d'un comité technique** composé des membres du groupe de travail et du directeur du centre social Pôle Pyramide.

**Rôle** : il rend compte au COPIL et est garant des orientations données par le COPIL. Il encadre le travail mené par les ateliers thématiques. Il se réunit régulièrement pour suivre le projet.



# LE CADRE D'ÉLABORATION DU PEL 2022-2027

## L'élaboration du plan d'actions du PEL

Dans le cadre du PEL 2015-2021, il avait été fait le choix de travailler les actions du PEL sur la base d'une analyse AFOM (Atouts-faiblesses/opportunités-menaces) et de définir les actions dans le cadre d'ateliers participatifs selon des groupes d'âges.

Pour le PEL 2022-2027, les membres du groupe de travail ont proposé au COPIL de définir des ateliers par thématique et non par classe d'âge.

**Ainsi, quatre ateliers ont été définis autour de thématiques actuelles, chacun piloté par un ou deux membres du comité technique :**

- **Parcours et rythmes de l'enfant : Isabelle VIGNAGA et Esther DUMAIRE**
- **Environnement citoyen : Francis SCHWINTNER**
- **Transition écologique : Françoise GARCON**
- **Numérique : Rita MONTEIRO et Denis PERDRIX**

**Les ateliers thématiques ont eu pour but de proposer 4 ou 5 fiches actions maximum. Chacun s'est réuni 4 fois :**

- Réunion 1 :** réunion de lancement
- Réunion 2 :** brainstorming des idées pour définir des actions
- Réunion 3 :** Tri et synthèse des actions
- Réunion 4 :** Finalisation de la rédaction

Les actions ont été développées sur la base d'une méthode de brainstorming qui permet à chaque participant sur des sous-thèmes identifiés lors de la première réunion de faire part de l'ensemble de ses idées. Les idées communes les plus fortes sont retenues et déclinées en action.

Entre chaque atelier thématique, des réunions de suivi des travaux des ateliers ont été organisées avec les rapporteurs afin de répondre à leurs éventuelles questions, et d'échanger sur l'avancée des travaux des ateliers.

A l'issue des ateliers thématiques, dix-sept fiches actions ont été rédigées, formant ainsi le plan d'actions du PEL 2022-2027.



## La validation du plan d'actions et rédaction du document PEL

Une fois l'ensemble des fiches actions validé par les membres des ateliers thématiques, celles-ci ont ensuite été présentées en COPIL le 30 septembre 2021, en municipalité le 10 novembre 2021, en commission éducation, enfance, jeunesse le 18 novembre 2021, en COPIL le 25 novembre 2021 et enfin en conseil municipal le 1er décembre 2021.

Après validation par l'ensemble des instances, le document a été rédigé.

## B. LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PLAN D' ACTIONS DU PEL

### La mise en œuvre et le suivi du plan d'actions

Le plan d'actions du PEL regroupant dix-sept fiches actions multi-partenariales à mettre en place sur une durée de six ans, son déploiement nécessite de la coordination, une planification équilibrée des actions sur les six ans du projet et un suivi régulier.

**Le suivi et la coordination du projet seront assurés par :**

**Le comité de pilotage :**

- **Composition** : il sera composé des mêmes membres que le COPIL mis en place au démarrage du projet.
- **Rôle** : être informé du suivi et du bilan annuel du plan d'actions et s'assurer du respect du plan d'actions validé.
- **Récurrence des réunions** : Une fois par an en début d'année

**Un comité de suivi :**

- **Composition** : Isabelle VIGNAGA, Françoise GARCON, Rita MONTEIRO, Francis SCHWINTNER des membres de la commission éducation, enfance, jeunesse, le directeur du Pôle Pyramide, le principal du Collège, le directeur de l'école des Vavres, le directeur de l'école du Village, la directrice de la crèche, le directeur de Terre en Couleurs, la directrice adjointe des services de la mairie.
- **Rôle** : organe opérationnel, il devra :
  - En début d'année, en amont du COPIL : réaliser un bilan annuel global des actions mises en place, prioriser les actions à mener et définir la programmation de l'année,
  - En milieu d'année : réaliser un bilan intermédiaire des actions en cours et terminées, procéder à des réajustements, si nécessaire dans le rétro-planning,
  - Tout au long de l'année autant que nécessaire : accompagner les rapporteurs et pilotes de fiche action dans la mise en œuvre de leurs actions.
- **Récurrence des réunions** : au moins trois fois par an.

**Une équipe technique** composée des rapporteurs des ateliers est maintenue afin d'assurer le suivi opérationnel du PEL.

**Les autres partenaires resteront associés via des groupes de travail thématiques en fonction des projets et de leurs disponibilités.**

### L'évaluation des actions

L'évaluation de chaque action est indispensable pour atteindre les objectifs que le PEL porte. Ainsi, milieu d'année et chaque fin d'année, les actions mises en place durant l'année seront évaluées par le comité de suivi sur la base d'un bilan réalisé par les pilotes de chaque action auprès de ses bénéficiaires. En fonction de ce bilan, il proposera au COPIL, soit de poursuivre l'action soit de l'ajuster.

PROJET  
ÉDUCATIF  
LOCAL



## LE PLAN D' ACTIONS

# Le plan d'actions

Afin de travailler sur le plan d'actions du PEL 2022-2027 avec la volonté de s'inscrire dans la continuité du PEL 2015-2021, la première étape du projet fut de s'approprier sa méthode de travail et son bilan.

### Le bilan du PEL 2015-2021

En 2014, le PEL a été travaillé de façon concertée avec les mêmes acteurs éducatifs locaux. En 2021, les mêmes structures ont été réunies pour poursuivre le travail mené dans le cadre du précédent document. Toutefois, lorsque le projet de renouvellement fut lancé, le PEL était alors un document contractuel signé entre la commune, l'Etat (par l'intermédiaire de la DDCS et la DDSDEN), le Département de l'Ain, et la CAF de l'Ain. A ce titre, la commune bénéficiait d'un accompagnement du service jeunesse et sport de la DDCS. En 2021, le PEL n'étant plus un document contractuel initié par l'Etat, seuls les services de la DDSDEN se sont investis dans le projet.

En 2014, la méthode proposée par les services de la DDCS, pour définir le plan d'actions du PEL fut de créer des groupes de travail réunissant les partenaires éducatifs du territoire, en fonction de classes d'âges. Ainsi, trois groupes furent créés, celui des 0-11 ans, des 12-15 ans et des 16-25 ans.

Chaque groupe a travaillé sur des fiches actions en utilisant la méthode de l'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses, Opportunités-Menaces).

De ce travail de réflexion, onze fiches actions ont été rédigées et validées par le COPIL.

La synthèse du bilan du plan d'actions du PEL 2015-2021 est la suivante :

Thèmes	Actions et bilan
Les actions transversales	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Faire vivre le PEL</b> -&gt; suivi du PEL complexe : mobilisation des partenaires sur la durée et départ du référent technique côté mairie</li><li>• <b>Projet Territorial d'Education Artistique et Culturel (PTEAC)</b> -&gt; renforcement des liens entre les associations, développement de projets inter-associatifs.</li><li>• <b>Cohérence territoriale et complémentarité des actions entre les acteurs éducatifs</b> -&gt; Action difficile à mettre en œuvre suite à l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), peu d'actions concrètes en sont ressorties, excepté le projet musique</li><li>• <b>Aide à la parentalité</b> -&gt; Développement de nombreux projets autour de la parentalité, projets très bien accueillis par les familles, en demande de nouveaux projets sur l'éducation notamment</li></ul>
Groupe des 0/11 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Organiser la journée de l'enfant (liée aux TAP)</b> -&gt; certaines actions n'ont pu être mises en œuvre suite à l'arrêt des TAP. Action pensée dans le cadre des TAP.</li><li>• <b>Passerelle entre les structures d'accueil</b> -&gt; Projet passerelle entre les structures bien accueillies et bénéfiques pour les enfants (crèche/école du village)</li><li>• <b>Conseil Municipal Enfant</b> -&gt; pérennisation du CME-CMJ, nombreuses actions menées en (Mairie/ Pôle Pyramide)</li><li>• <b>Promotion des compétences psychosociales</b> -&gt; Impacts très positifs sur les enfants, ateliers autour des émotions mis en place (IREIS/école du village)</li></ul>
Groupe des 12/15 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>A la rencontre des jeunes et de leurs parents</b> -&gt; <b>Soutien de plusieurs projets (voyages etc), développement du lien entre le centre social Pôle Pyramide et le collège, relance des cafés-ados</b></li><li>• <b>Mise en place d'un Conseil Municipal Junior</b> -&gt; <b>poursuite du CME-CMJ, mise en place de nombreuses actions (Mairie)</b></li></ul>
Groupe des 16/25 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mise en valeur des actions et des initiatives des jeunes / Valoriser les parcours et les actions des jeunes</b> -&gt; <b>Renforcement de l'accompagnement des jeunes adultes avec l'accueil de stagiaire BAFA, soutien aux séjours à l'étranger,...</b></li></ul>

# LE PLAN D' ACTIONS

Le PEL 2015-2021 a nécessité un investissement très important de l'ensemble des acteurs éducatifs qui ont travaillé en concertation afin de mener à bien de nombreuses actions en faveur des enfants, des jeunes et des familles.

Même si toutes les actions n'ont pu aboutir, il a permis de faire émerger, et d'affirmer des partenariats, de développer des actions innovantes et des projets aujourd'hui inscrits dans la vie culturelle de la commune dont certaines seront poursuivies dans le PEL 2022-2027.

## Le plan d'actions du PEL 2022-2027

Le plan d'actions du PEL 2022-2027 se compose de dix-sept fiches réparties en quatre thématiques :

- **Parcours et rythmes de l'enfant :**  
Isabelle VIGNAGA et Esther DUMAIRIE
- **Environnement citoyen :** Francis SCHWINTNER
- **Transition écologique :** Françoise GARCON
- **Numérique :** Rita MONTEIRO et Denis PERDRIX

Le PEL, intervenant dans tous les domaines du parcours de l'enfant, il était donc indispensable d'aborder la thématique de la parentalité mais de façon transversale à travers l'ensemble des actions menées. Chaque fiche reprend les items suivants : un numéro

d'ordre, l'intitulé, la thématique, la structure pilote, le référent opérationnel, le contexte et les enjeux, les objectifs, la description, les partenaires, les modalités de mise en œuvre, et l'échéancier.

Aussi, les échanges en atelier ayant été très riches, beaucoup d'idées ont été proposées. Ainsi, il a été proposé d'ajouter, sur certaines fiches actions, un item supplémentaire intitulé « Pour aller plus loin » afin d'y inscrire des actions complémentaires dans l'objectif de les développer soit en créant une nouvelle action soit en approfondissant l'action existante.



## THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

# Thématique n°1

Numéro	Intitulé	Pilote
PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT – Isabelle VIGNAGA et Esther DUMAIRIE		
1-1	Renforcer les liens entre les structures éducatives du territoire	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ - DGA
1-2	Rédaction d'un guide d'informations à destination des familles	Pôle Pyramide / Animatrice famille avec l'appui de la Commune de Saint-Denis-lès-Bourg
1-3	Mise en place d'un parcours artistique, sportif et culturel	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ – Conseillère déléguée à la culture - DGA
1-4	Mise en place d'un groupe de travail sur les rythmes scolaires	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ - DGA
1-5	Parentalité : comment accompagner et soutenir les familles	Pôle Pyramide et Terre en Couleurs / Animatrices familles

# THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°1-1

### Renforcer le lien entre les structures éducatives du territoire

<b>Thématique</b>	Parcours et rythmes de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Adjoint à l'éducation, enfance, jeunesse Directrice générale adjointe
<b>Contexte et enjeux</b>	Malgré la diversité des acteurs éducatifs du territoire, ceux-ci sont souvent amenés à rencontrer les mêmes familles, à constater les mêmes difficultés et à rechercher à développer des projets innovants et porteurs dans le domaine éducatif et de la parentalité. Ces acteurs se connaissent, et échangent mais doivent renforcer leurs interactions pour encore plus de cohérence et de coordination dans leurs actions tant pour leur public que pour leur propre fonctionnement.
<b>Objectifs</b>	Permettre aux structures de se rencontrer, d'échanger, de s'alerter et de partager pour construire ensemble des projets et apporter aux familles des réponses communes et cohérentes.
<b>Description – détail</b>	<p><b>Mise en réseau – organisation :</b> Rencontres annuelles dont la mise en place par le comité de suivi du PEL d'un calendrier partagé sur les semaines nationales annuelles et divers événements. Rencontres régulières entre structures (locales et institutionnelles) sur des thématiques communes familiales, sociales et les projets menés par chaque structure. Faciliter la mise en réseau en établissant un répertoire des structures du territoire communal.</p> <p><b>Mise en réseau – projets communs (actions passerelles) :</b> Lien crèche-école : développer des rencontres tout au long de l'année, faciliter l'entrée à l'école des plus petits, notamment ceux avec une situation particulière (handicap...) Lien crèche-école-centre de loisirs : développement de projets communs Lien crèche-centre de loisirs : réorganiser des rencontres régulières Lien entre les deux écoles de la commune : projets communs Lien médiathèque-école : développer des projets lectures Lien école-associations locales : ouvrir l'école aux associations Lien école-collège-lycée : préparer les changements d'établissement</p>
<b>Partenaires</b>	Crèche, écoles, collège, centre de loisirs, médiathèque, associations locales.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	Coordination et impulsion par la mairie puis chaque acteur devra être à l'initiative des rencontres avec les autres partenaires.
<b>Echéancier</b>	A partir du 1er janvier 2022 1ère réunion (méthodologie) : 1er trimestre 2022 Point biannuel dans le cadre du comité de suivi du PEL
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Portage commun de plusieurs projets éducatifs Réunions régulières (mise en place d'un calendrier semestriel ou annuel) Meilleur suivi des familles
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Liens et synergies avec les partenaires médico-sociaux à développer. Liens entre tous les acteurs même extra-communaux à développer afin d'aider les familles à appréhender le parcours de la petite-enfance à l'âge adulte. Développer des formations communes aux salariés des structures ou des groupes d'analyse de la pratique. Faciliter l'accès aux soins (ex : financements de l'accès aux soins (gratuité ?))

# THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°1-2

### Rédaction d'un guide d'informations à destination des familles

<b>Thématique</b>	Parcours et rythmes de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Pôle Pyramide en lien avec la commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Chargé de mission famille (Pôle Pyramide) Directrice générale adjointe (commune)
<b>Contexte et enjeux</b>	Les professionnels et les familles du territoire constatent un manque de lisibilité de l'ensemble de l'offre de services ou de loisirs proposé sur le territoire. L'information ne manque pas mais elle est souvent dispersée et donc mal connue.
<b>Objectifs</b>	- Faciliter l'information pour toutes les familles dans tous les domaines relatifs à l'enfance et la famille. - Permettre aux familles d'avoir accès à un document unique d'informations.
<b>Description – détail</b>	Créer un <b>index (document unique)</b> reprenant l'ensemble des informations utiles aux familles dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les coordonnées des acteurs éducatifs locaux</b> : établissements scolaires, collège, Pôle Pyramide, Terre en Couleurs etc</li> <li>• <b>Activités sportives, culturelles et de loisirs de la commune</b> : coordonnées des associations, activités proposées avec planning par créneaux horaires et âge, aides financières mobilisables</li> <li>• <b>Les dispositifs départementaux, régionaux ou nationaux pour les enfants et jeunes</b> : BAFA, passe-culture etc</li> <li>• <b>Les services aux familles</b> : aides médico-sociales, professionnels de santé, coordonnées des structures accompagnantes</li> <li>• <b>Foire aux questions</b></li> <li>• <b>Intégrer des services à destination des ados et jeunes adultes</b> (mission locale, CIO, CROUS, Maison des Ados, ARS etc)</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Mairie, centres sociaux, crèche, association, mission locale, CAF, CD01, ARS...
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	Réalisation de la mission par un apprenti BPJEPS du Pôle Pyramide. Le document unique doit prendre la forme d'un annuaire lisible et dynamique, accessible via informatique ou support papier. Le document doit être mis à jour régulièrement. Il conviendra de sensibiliser l'ensemble des partenaires pour qu'ils puissent s'en faire le relais.
<b>Echéancier</b>	1er janvier 2023
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Edition du guide.
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Mettre en place un numéro vert

# THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°1-3

### Mise en place d'un parcours artistique, sportif et culturel

<b>Thématique</b>	Parcours et rythmes de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse Conseillère déléguée à la culture Directrice générale adjointe
<b>Contexte et enjeux</b>	La pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives est une composante essentielle du parcours de l'enfant vers l'âge adulte. Cela permet de développer leurs connaissances et leur curiosité mais également leur capacité relationnelle. Toutefois, l'accès à ces activités est bien souvent inégalitaire. Il nécessite donc la mise en œuvre d'un parcours accessible à tous.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mettre en place un parcours adapté</b> de la crèche au collège.</li> <li>- La mise en place d'un tel parcours doit permettre de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démocratiser la culture pour qu'elle soit accessible à tous</li> <li>• Faire découvrir de nouvelles activités</li> <li>• Diversifier et élargir les domaines artistiques et sportifs abordés à l'école</li> <li>• Articuler les différents temps éducatifs, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique, sportive et culturelle ;</li> <li>• Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Description – détail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constituer un groupe de travail chargé de définir un plan d'actions pour</b> la mise en place d'un parcours d'éducation artistique, sportif et culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours construit de la petite enfance à l'adolescence sur temps scolaire et extrascolaire</li> <li>• Sur le temps scolaire : mettre en place le Sport-Ecole</li> <li>• Sur le temps périscolaire et extrascolaire : Développer des ateliers découvertes sur de courtes périodes (soir après la classe, mercredi matin, les stages sur vacances ou encore des ateliers découvertes sur un trimestre comme ce qui se pratique sur Bourg avec l'OMS)</li> </ul> </li> <li>- <b>Développer les actions</b> avec la médiathèque et la ludothèque</li> <li>- Jusqu'en 2024, action en <b>lien avec la labellisation de la commune, Terre des Jeux 2024</b></li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Pôle Pyramide, Crèche, Ecoles, Collège, CCAS (financement), conseiller en éducation artistique et culturel des services de l'éducation nationale, représentants de parents d'élèves, archives départementales, service patrimoine et site culturel (CD01)
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constituer un groupe de travail chargé de développer le projet</b> (cadrage, financement, partenaires, méthodologie, planning,...)</li> <li>- <b>Construire le projet par phases</b></li> <li>- <b>Les contraintes :</b> Mobilisation des acteurs associatifs sur le temps scolaire ou périscolaire parfois difficile car ce sont des bénévoles pris par une activité professionnelle. Dans le cadre scolaire, nécessité d'apporter des activités clé en main. Financement des activités. Accompagnement des enfants aux activités si extrascolaire</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Septembre 2022
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Mise en place des premières activités à la rentrée de septembre 2022.
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Mise en relation des parents pour accompagnement des enfants aux activités extrascolaires

# THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°1-4

### Mise en place d'un groupe de travail sur les rythmes scolaires

<b>Thématique</b>	Parcours et rythmes de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse Directrice générale adjointe
<b>Contexte et enjeux</b>	<p>En 2014, la réforme des rythmes scolaires a imposé aux communes la mise en place de la semaine de 4,5 jours afin d'alléger les apprentissages sur la journée. Elle a également instauré les temps d'activités périscolaires.</p> <p>En 2017, la réforme a été assouplie et les communes qui l'ont souhaité ont pu repasser à la semaine de 4 jours et arrêter les temps d'activités périscolaires.</p> <p>C'est le choix qui a été fait sur l'école du village après consultation des parents et du corps enseignant. A l'école des vavres, la complémentarité avec l'école des lilas située à Bourg-en-Bresse a imposé le maintien de la semaine de 4,5 jours.</p> <p>Toutefois, dans le cadre des rythmes scolaires de nombreuses questions se posent sur l'adéquation entre le temps scolaire et les besoins des enfants, le temps périscolaire mais également les organisations familiales parfois complexes.</p> <p>La question des rythmes scolaires est posée très régulièrement notamment lors de la demande de renouvellement déposée auprès des services départementaux de l'éducation nationale. Il est proposé de la poser dans le cadre d'une concertation avec l'école, les représentants de parents d'élèves, le Pôle Pyramide et la commune.</p>
<b>Objectifs</b>	Mener une réflexion, préalable à la prise de décision, qui soit à la fois pragmatique, partenariale et concertée. Elle doit aboutir à une organisation du temps scolaire qui soit cohérente en fonction des besoins de l'enfant, mais également équilibré avec l'organisation de l'école, des familles et du temps périscolaire.
<b>Description – détail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constitution d'un groupe de travail</b> composé des partenaires suivants : commune, école du Village, Pôle Pyramide, représentants de parents d'élèves.</li> <li>- <b>Objectifs du groupe de travail</b> : affirmer ou faire évoluer l'organisation du temps scolaire en place et aboutir à un compromis</li> <li>- <b>Adoption par le Conseil Municipal après avis du Conseil d'Ecole</b> de l'organisation du temps scolaire proposé par le groupe de travail.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Pôle Pyramide, Ecole, Représentants de parents d'élèves
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un groupe de travail</li> <li>2. Réaliser un état des lieux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- des approches scientifiques</li> <li>- de l'étude réalisée sur les rythmes scolaires en 2016-2017</li> </ul> </li> <li>3. Réaliser un bilan de l'organisation en place</li> <li>4. Formuler des propositions, préalables à la prise de décision.</li> </ol>
<b>Echéancier</b>	Septembre 2023
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Proposer une organisation équilibrée entre les différents temps de l'enfant.
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Mettre en place un numéro vert

# THEMATIQUE N°1 : PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°1-5

### Parentalité : comment accompagner et soutenir les familles

<b>Thématique</b>	Parcours et rythmes de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Pôle Pyramide, Terre en Couleurs
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Animatrices familles
<b>Contexte et enjeux</b>	Le rôle de parent s'apprend. Les parents peuvent être amenés à être confrontés à des difficultés éducatives, sociales ou familiales engendrant un impact sur le bien-être de leur(s) enfant(s). Face à ces difficultés, ils peinent à trouver du soutien, et peuvent développer un sentiment de culpabilité.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Repérer, soutenir et accompagner les familles</b> les plus en difficulté qui sont souvent les plus difficiles à capter.</li> <li>- Rendre les parents acteurs de l'éducation de leur(s) enfant(s)</li> <li>- <b>Créer du lien entre les parents et leur(s) enfant(s)</b> et entre les structures co-éducatrices (partage d'informations entre les structures)</li> <li>- <b>Sensibiliser les familles aux enjeux éducatifs</b> liés notamment à la parentalité numérique et à la citoyenneté.</li> </ul>
<b>Description – détail</b>	<p>Développer des actions permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux parents d'échanger</li> <li>- De réunir les parents et les enfants</li> <li>- D'informer les parents sur les nouveaux enjeux de l'éducation</li> <li>- D'accompagner les parents individuellement dans leur rôle</li> </ul> <p>Développer une culture commune entre les structures co-éducatrices sur le soutien à la parentalité (informer, alerter, accompagner).</p>
<b>Partenaires</b>	Commune, la crèche, et les écoles.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réaliser un état des lieux des actions existantes.</b></li> <li>- <b>Développer de nouvelles actions et renforcer celles existantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des conférences</li> <li>- Développer des ateliers parents-enfants pour créer du lien : lecture, jeux,</li> <li>- Développer des ateliers entre parents afin d'aborder les questions liées notamment aux émotions, à la parentalité numérique, et à la citoyenneté. Accompagner les parents afin qu'ils prennent conscience des enjeux liés à ces thématiques actuelles.</li> <li>- Renforcer la communication : avoir des supports accessibles, utiliser des outils communs entre les structures (cf : fiche action n°1-1)</li> </ul> </li> <li>- <b>Développer une posture commune entre les structures co-éducatrices :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien entre-elles pour partager la même vision de la parentalité et porter des projets communs.</li> <li>- Accompagner sans juger (guidance) les parents</li> <li>- Ouvrir les structures aux parents</li> </ul> </li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Actions à mener dans le cadre d'un programme défini annuellement
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Développement et renforcement des actions de parentalité.
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Création d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

## THEMATIQUE N°2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN DE L'ENFANT

# Thématique n°2

Numéro	Intitulé	Pilote
ENVIRONNEMENT CITOYEN - Francis SCHWINTNER		
2-1	Développer la culture citoyenne des enfants et des jeunes	Conseillers municipaux délégués au CME / CMJ, Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse »
2-2	Poursuivre et développer les actions intergénérationnelles	Pôle Pyramide / Responsable du secteur « séniors »
2-3	Découverte de l'histoire de la commune	Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse », Membres du Groupe Histoire
2-4	Soutenir et valoriser les projets jeunes	Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse »

# THEMATIQUE N°2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°2-1

### Développer la culture citoyenne des enfants et des jeunes

<b>Thématique</b>	Environnement citoyen de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Conseillers municipaux délégués au CME / CMJ, Responsable du secteur «jeunesse » Pôle Pyramide
<b>Contexte et enjeux</b>	Depuis 20 ans, la commune s'engage auprès des jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté par la création et l'animation d'un Conseil Municipal Enfant (CME) pour les élèves de CM1-CM2 et depuis 7 ans d'un Conseil Municipal Jeunes (CMJ) pour les élèves de 6e et 5e. Ces deux assemblées permettent aux enfants et jeunes qui y siègent de se familiariser avec la vie locale, l'éducation civique et dans ce cadre, proposer et développer des projets.
<b>Objectifs</b>	-Développer la culture citoyenne de l'enfant et l'apprentissage de la citoyenneté. -Ouvrir la vie locale au public jeune et y favoriser leur participation. -Permettre aux jeunes motivés de proposer et de travailler sur des projets à la dimension de la commune. -Mettre en valeur les actions et les initiatives des jeunes.
<b>Description – détail</b>	CME/CMJ : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des activités des CME et CMJ en développant du lien avec les écoles et collège (pour que les élus enfants soient les porte-parole des autres enfants)</li> <li>• Organiser les élections en reprenant les principes du droit électoral</li> <li>• Poursuite des actions solidaires et environnementales (ex : collecte de jeux, partenariat avec des associations extérieures à vocation sociale ou environnementale)</li> </ul> Collège <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux semaines et journées nationales : exemple de la semaine de la citoyenneté au collège (collectes diverses, opération nettoyage...)</li> <li>• Organisation des élections de délégués de classe au collège, profiter des élections nationales et locales pour organiser des actions d'information</li> <li>• Evènements ou conférences : (ex : intervention de sénateur ou député)</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Ecoles Village, Peloux et Vavres, collège, associations locales, en particulier Pôle Pyramide, représentants de parents d'élèves, associations extérieures à vocation sanitaire, sociale et environnementale.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	-Organisation d'élections (CME/CMJ, délégués de classe) selon les grands principes du droit électoral : candidatures, élections avec urnes, dépouillement, affichage des résultats.... -Poursuite des actions mises en œuvre par les CME/CMJ dans le cadre du partenariat, Commune/ Pôle Pyramide -Valorisation des projets et initiatives des jeunes : présentations, articles dans le journal communal, internet, réseaux sociaux... Participation éventuelle des jeunes du CME-CMJ aux actions de la mairie en matière d'implication citoyenne.
<b>Echéancier</b>	Chaque année : - Septembre : élections dans les écoles et le collège (délégués de classe) - Novembre : élections CME/CMJ
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Election annuelle d'un CME-CMJ
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	Jumelage Schutterwald : actions à développer avec le comité de jumelage, notamment en lien avec les cours d'allemand au collège, échanges avec correspondants... Développer des actions dans le cadre de Terre des Jeux 2024 entre associations sportives, écoles et collège (labellisé « génération 2024 »). Ouverture des jeunes à d'autres thématiques ou acteurs : voyages, visites de musées, évènements locaux, camps participatifs, chantiers de jeunes...

# THEMATIQUE N°2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°2-2

### Poursuivre et développer les actions intergénérationnelles

Thématique	Environnement citoyen de l'enfant
Pilote (structure)	Pôle Pyramide
Référent(s) opérationnel(s)	Responsable du secteur « séniors »
Contexte et enjeux	<p>La population de la commune est composée à plus de 20% de séniors (+ de 70 ans) et à environ 30% d'enfants et jeunes. Afin de renforcer la cohésion sociale mais également permettre la transmission des valeurs et savoirs entre générations, favoriser le lien est primordial.</p> <p>Actuellement, plusieurs dispositifs et structures à destination des séniors existent avec notamment la MARPA, l'association « Club amitiés rencontres », le dispositif « Voisin'âge », porté par le Pôle Pyramide, créé en 2015, la semaine bleue et différentes actions intergénérationnelles organisées par la médiathèque et ses partenaires.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>-Renforcer les liens entre les générations jeunes et seniors.</li><li>-Favoriser le transfert d'expériences, de valeurs et de culture.</li></ul>
Description – détail	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Poursuivre et développer les actions</b> entre écoles, garderie périscolaire ou centre de loisirs avec le club amitié rencontre et la Marpa : rencontres crèche/MARPA, expositions, honorons nos centenaires (action du CCAS en lien avec le CME/CMJ), carnaval, commémorations (chorale jeunes/séniors), ...</li><li>- <b>Créer une programmation annuelle des activités intergénérationnelles</b></li></ul>
Partenaires	CME/CMJ, MARPA, club amitié rencontres, crèche, écoles, collège, CCAS et médiathèque
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser une rencontre annuelle de planification des actions à mettre en place entre les partenaires (1<sup>er</sup> trimestre pour l'année scolaire suivante), <b>à articuler avec la réunion annuelle de programmation (comité de suivi du PEL).</b></li><li>- Mise en œuvre des actions planifiées</li></ul>
Echéancier	Durée du PEL
Evaluation Résultats attendus	Mise en place d'une programmation annuelle d'actions intergénérationnelles.

# THEMATIQUE N°2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°2-3 Découverte de l'histoire de la commune

<b>Thématique</b>	Environnement citoyen de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Groupe Histoire avec l'appui de Pôle Pyramide
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Responsable du secteur « jeunes » du Pôle Pyramide Membres du Groupe Histoire
<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Le groupe Histoire est né en janvier 2015 au sein du Pôle socio-culturel de la commune. Il s'agit un groupe de travail composé d'une vingtaine d'habitants de la commune. Leur but est de faire découvrir aux habitants la commune comme elle était autrefois. Pour cela, le groupe recense et échange des souvenirs, des histoires, des témoignages. Ce travail a abouti à l'édition en 2019 du livre « St-Denis-lès-Bourg – Entre histoire et petites histoires », et à la création du site internet du groupe Histoire (<a href="http://saintdenislesbourg-histoire.fr/">http://saintdenislesbourg-histoire.fr/</a>).</p> <p>La transmission de ce travail de mémoire auprès des plus jeunes permet de développer un sentiment d'attachement à leur commune, susciter l'envie de s'y investir et les préparer à devenir des citoyens actifs.</p>
<b>Objectifs</b>	Faire découvrir et transmettre aux jeunes l'histoire de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg.
<b>Description – détail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Transmettre aux jeunes l'histoire de la commune</b>, les coutumes et traditions, la vie quotidienne, notamment des plus jeunes.</li> <li>- <b>Expliquer le développement de la commune</b> au cours des dernières décennies</li> <li>- <b>Valoriser le livre « St-Denis-lès-Bourg – Entre histoire et petites histoires »</b> et le site internet du groupe Histoire</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Ecoles (village, Vavres et Peloux), collège, Pôle Pyramide, médiathèque, habitants (témoignages, documents, photos...)
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organisation d'une réunion annuelle de programmation des actions</b> à développer dans cette thématique qui précisera les attentes des élèves, des écoles et du collège, et la forme des interventions et des outils (en mai-juin pour l'année scolaire qui suit)</li> <li>- <b>Interventions du groupe Histoire</b> dans les écoles et au Collège</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Durée du PEL
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Organisation de la réunion de programmation et d'ateliers sur la thématique.
<b>Pour aller plus loin (suggestion d'actions complémentaires)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres, conférences, expositions en direction du public jeunes</li> <li>- Ecrire une histoire des écoles de Saint-Denis-lès-Bourg</li> <li>- Mettre en valeur le patrimoine de la commune, anciens vestiges...</li> </ul>

# THEMATIQUE N°2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN DE L'ENFANT

## FICHE ACTION N°2-4 Soutenir et valoriser les projets des jeunes

<b>Thématique</b>	Environnement citoyen de l'enfant
<b>Pilote (structure)</b>	Pôle Pyramide
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Responsable du secteur « jeunesse » Pôle Pyramide
<b>Contexte et enjeux</b>	Pour les jeunes, le parcours vers l'autonomie peut parfois être difficile. Ainsi, afin de les soutenir, il est indispensable de les inciter à développer soit des projets collectifs soit leurs propres projets puis de les accompagner dans leur mise en œuvre et de les valoriser.
<b>Objectifs</b>	Développer l'autonomie des jeunes et les accompagner dans leurs projets. Renforcer la présence des jeunes dans la vie locale Soutenir et valoriser les projets et initiatives des jeunes.
<b>Description – détail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien aux projets des jeunes et jeunes adultes</b> : appui aux collégiens et lycéens pour l'organisation de voyages, café ados, animations pour les jeunes adultes (apéro convivial 18-25 ans), accompagnement stagiaires BAFA, chantier jeunes...</li> <li>- <b>Soutien à la création d'une association</b> (sportive, conscrits...), aide à la réalisation de projets des jeunes (collecte de fonds, organisation d'évènements...)</li> <li>- <b>Valorisation des projets et initiatives entreprises</b> : présentations, publication journal communal, internet, réseaux sociaux...</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Collège, lycées, associations locales sportives et culturelles, CCAS
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations Pôle Pyramide pour susciter l'envie de porter des projets, accompagner concrètement les jeunes du développement à la mise en œuvre.</li> <li>- Appui de la commune en terme de communication</li> <li>- Aides possibles du CCAS pour les jeunes (exemples : bourse au permis de conduire, BAFA, voyages étrangers, prise en charge de 50 % des licences sport...)</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Durée du PEL
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Développement de nouveaux projets jeunes. Organiser un événement pour valoriser les projets accomplis. Augmentation du nombre d'aides octroyées par le CCAS à destination des jeunes.

## THEMATIQUE N°3 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

# Thématique n°3

Numéro	Intitulé	Pilote
TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Françoise GARCON		
3-1	Mise en place d'un plan d'actions pour une alimentation de qualité	Co-pilotage Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ et DGA et Pôle Pyramide / Directeur
3-2	Organiser la fête de la nature	Commission biodiversité / Françoise GARCON
3-3	Développer les déplacements doux	Ecole du Village / Directeur de l'école, Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Françoise GARCON
3-4	Sobriété énergétique : éveiller, comprendre et agir	Association Bresse Energie Citoyenne en lien avec la Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Françoise GARCON

# THEMATIQUE N°3 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE ACTION N°3-1

### Mise en place d'un plan d'actions autour d'une alimentation de qualité

Thématique	Transition écologique et développement durable
Pilote (structure)	Co-pilotage Pôle Pyramide et Commune (cadrage et orientations)
Référent(s) opérationnel(s)	Denis Perdrix
Contexte et enjeux	<p>L'alimentation par tous ses aspects est un véritable sujet de société. Dans le cadre du PEL, une approche éducative sera apportée pour répondre à ses enjeux qui sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La santé : augmentation des maladies métaboliques (obésité, diabète, cancer etc) liées à une alimentation dénaturée, déséquilibrée et peu nutritive (prédominance de sel, de sucre et de graisses hydrogénées).</li> <li>- L'environnement : agriculture intensive, traitements chimiques, circuits longs, part importante de protéines animales dans l'alimentation.</li> <li>- L'éducation au goût et au « bien manger » : prendre le temps de manger, d'apprécier les saveurs, et de rechercher la qualité plutôt que la quantité.</li> <li>- Les inégalités sociales : Une alimentation de qualité n'est pas accessible financièrement à tous les foyers et constitue un marqueur des inégalités sociales.</li> </ul> <p>La question de l'alimentation sur le temps scolaire est traitée différemment entre les deux écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole des Vavres : livraison par l'UPCF (Bourg-en-Bresse)</li> <li>- Ecole du Village : confection des repas et gestion du temps méridien réalisés par le Pôle Pyramide</li> </ul> <p>La part de la fiche action concernant l'organisation du temps méridien ne concernera donc que l'école du village. Les ateliers pédagogiques concerneront les deux écoles.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Apporter une alimentation de qualité</b> (produits biologiques, diversité des saveurs etc) accessible (réflexion sur la tarification sociale) dans le cadre du restaurant scolaire et du goûter du temps périscolaire.</li> <li>- <b>Réinterroger le circuit de la préparation des repas</b> en restaurant scolaire (circuits courts, lien avec les producteurs locaux, limiter les déchets, ...), le tout en prenant en compte les contraintes existantes (aménagement des locaux, budget, temps dédié à la pause méridienne, ...).</li> <li>- <b>In fine, mise en conformité avec la loi EGALIM.</b></li> <li>- <b>Proposer des ateliers pédagogiques</b> d'informations et de sensibilisation à destination de tous les élèves relatifs à l'éducation au goût, et aux dimensions sanitaire et environnementale de l'alimentation.</li> </ul>
Description – détail	<p>L'action doit être menée à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Au niveau de la préparation des repas</b> : la durée de pause méridienne, l'origine des produits, les tarifs, le mode de fabrication, la mise en conformité avec la loi EGALIM (en lien avec Grand Bourg Agglomération et ADABIO) qui impose au 1er janvier 2022 au moins 50% de produits locaux, dont 20% bio dans les restaurations collectives.</li> <li>- Au niveau de l'éducation à l'alimentation : définir le rôle éducatif de la pause méridienne, proposer des actions mettant en lien le temps du repas et les autres temps éducatifs (visite de fermes, consommation de produits issus de la ferme visitée, intervention d'agriculteurs, ...), ateliers Tabl'o vert... et ADABIO) qui impose au 1er janvier 2022 au moins 50% de produits locaux, dont 20% bio dans les restaurations collectives.</li> <li>- Au niveau de l'éducation à l'alimentation : définir le rôle éducatif de la pause méridienne, proposer des actions mettant en lien le temps du repas et les autres temps éducatifs (visite de fermes, consommation de produits issus de la ferme visitée, intervention d'agriculteurs, ...), ateliers Tabl'o vert...</li> </ul>
Partenaires	PP, écoles, collège, crèche, associations de parents d'élèves, Grand Bourg Agglomération dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un groupe de travail :</li> <li>- « Alimentation » par le Pôle Pyramide réunissant les acteurs clés afin de répondre aux objectifs identifiés dans la fiche action</li> <li>- Actions pédagogiques : de mettre en place des actions pédagogiques à destination des élèves des deux écoles sur la thématique de l'alimentation et de l'éducation au goût.</li> </ul>
Echéancier	Début 2022
Evaluation Résultats attendus	Mise en conformité avec la loi EGALIM Organisation d'ateliers autour de l'alimentation dans les écoles

# THEMATIQUE N°3 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE ACTION N°3-2 Organisation de la fête de la nature

<b>Thématique</b>	Transition écologique et développement durable
<b>Pilote (structure)</b>	Commission biodiversité de la Commune
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Françoise Garçon
<b>Contexte et enjeux</b>	<p>La disparition de la biodiversité est un phénomène planétaire mais pouvant être observée d'ores et déjà à l'échelle de la commune (diminution du nombre de pollinisateurs, d'oiseaux, ou encore d'espèces végétales etc). Les causes de ce phénomène, tout comme ses conséquences à court terme sont parfois méconnues du grand public. Ainsi, la sensibilisation, par l'éducation, à la question environnementale dès le plus jeune âge doit permettre un changement progressif des comportements.</p> <p>A l'occasion de la journée internationale de la biodiversité qui est prévue le 22 mai, il est envisagé de participer à la fête de la nature qui a lieu la 3ème semaine du mois de mai.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organiser une fête de la nature</b> pour permettre à tous les publics de vivre une expérience au contact de la nature.</li> <li>- <b>Faire progresser les connaissances</b> des parents, des enfants et des professionnels (enseignants, animateurs) sur la nature et la biodiversité, la notion d'écosystème et d'interdépendance.</li> </ul>
<b>Description – détail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Définir le planning</b> : l'année de participation à la fête de la nature et sa récurrence (en lien avec la programmation annuelle du PEL).</li> <li>- <b>Prendre connaissance des modalités d'organisation</b> de cette fête, définir ses caractéristiques, son budget.</li> <li>- <b>Prendre attache avec des associations environnementales</b> pour un accompagnement : LPO, Frapna, avec Office Français de Biodiversité</li> <li>- <b>S'inscrire auprès de l'association organisatrice</b> « fetedelanature.com » pour bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre et d'un soutien dans la communication.</li> <li>- <b>Coordonner et mettre en œuvre les animations</b> : expositions, visites, rencontres sur le thème de la biodiversité et la découverte des écosystèmes.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	Pôle Pyramide, Terre en Couleurs, les écoles, le collège, la crèche, le CME-CMJ, les apiculteurs de la commune, les partenaires extérieurs (gravière, associations de protection de l'environnement, LPO, ...).
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe projet</li> <li>- Cadrer le projet</li> <li>- Etre référencé « fête de la nature » : signer la charte, télécharger le kit d'appel à organisation, choisir parmi les différentes activités proposées celles à mener.</li> <li>- Développer le projet avec les partenaires.</li> <li>- Rechercher des financements</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	2e trimestre 2022 pour édition 2023
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Organisation de la première fête de la biodiversité sur la commune en mai 2023.
<b>Pour aller plus loin (suggestions d'actions complémentaires)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites-découvertes sur le terrain</li> <li>- Labellisation « refuge LPO » du vallon de la viole avec l'organisation d'animations par la LPO</li> <li>- Participation au recensement des mares et des haies sur la commune, mené par la commission biodiversité, encadré par la FRAPNA, puis aux chantiers de plantation de haies</li> <li>- Participation à des programmes de sciences participatives (comptage des oiseaux, sauvages de ma rue...)</li> <li>- Création d'une aire éducative terrestre (mare du vallon de la viole) : « petit territoire naturel, géré de manière participative par les élèves d'une école », action soutenue et coordonnée par l'Office Français de Biodiversité</li> </ul>

# THEMATIQUE N°3 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE ACTION N°3-3 Développer les déplacements doux

Thématique	Transition écologique et développement durable
Pilote (structure)	Ecole du village Commune
Référent(s) opérationnel(s)	Frédéric Cordier Françoise Garçon
Contexte et enjeux	<p>Selon une enquête de l'ADEME, en moyenne 70% des enfants du 1er degré se rendent à l'école en voiture, alors qu'ils habitent à moins de 1500 m de leur établissement scolaire.</p> <p>Les impacts de l'usage de la voiture sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encombrement et des risques pour la sécurité des piétons aux horaires d'entrée et de sortie aux abords des établissements scolaires</li> <li>- Risques pour la santé publique (activité physique, maladies respiratoires)</li> <li>- Porte atteinte à l'environnement (pollution, économie d'énergie)</li> </ul> <p>Le recours aux modes de déplacements doux se développe mais peine à dépasser celui de la voiture même pour les trajets courts.</p>
Objectifs	Sensibiliser les élèves de l'école et du collège à l'utilisation des modes de déplacements doux sur la commune pour les trajets du quotidien : domicile-école/collège, activités
Description – détail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Etablir un réseau de sentiers et de pistes sécurisés</b>, signalisés sur tout le territoire de la commune, pour accéder aux écoles, collège, différents lieux d'activités.</li> <li>- <b>Mettre en place des ateliers de sensibilisation</b> en lien avec Bourg Nature Environnement et la Station (réparation de son vélo, comment rouler en sécurité...).</li> </ul>
Partenaires	Groupe de travail communal « pistes cyclables-modes doux », écoles, collège, Pôle Pyramide.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nommer un référent « modes doux »</b> au sein de chaque établissement scolaire.</li> <li>- <b>Organiser une rencontre multi-partenariale</b> au premier trimestre 2022, pour définir une méthodologie, un calendrier des actions à mettre en œuvre en priorité</li> <li>- <b>Réaliser une enquête auprès des enfants et des parents</b> sur leurs habitudes de déplacement, leurs freins, leurs besoins, les endroits jugés dangereux.</li> <li>- <b>Choix de la méthodologie pour la mise en place d'un réseau de sentiers et de pistes sécurisés</b> : plan de déplacement d'établissement scolaire (ADEME), ou plan vélo de la Fédération des usagers de la Bicyclette (FUB).</li> <li>- <b>Organisation d'actions de sensibilisation</b> à l'impact carbone de son déplacement (exemple : challenge du nombre de kilomètres carbonés par classe).</li> </ul>
Echéancier	1ère rencontre début 2022, durée du PEL
Evaluation Résultats attendus	<p>Diminution des encombrements aux heures de rentrée et de sortie scolaire.</p> <p>Augmentation du nombre de déplacements en modes doux.</p>

# THEMATIQUE N°3 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE ACTION N°3-4

### Sobriété énergétique : éveiller, comprendre et agir

Thématique	Transition écologique et développement durable
Pilote (structure)	Bresse Energie Citoyenne avec l'appui de la commune
Référent(s) opérationnel(s)	Françoise Garçon
Contexte et enjeux	<p>Les enjeux climatiques actuels imposent une sortie progressive de l'utilisation des énergies fossiles du fait de leur appauvrissement et des gaz à effet de serre que leur utilisation génère. Toutefois, les énergies renouvelables se développent lentement et la dépendance aux énergies fossiles et plus largement à tout type d'énergie (électricité notamment) est omniprésente dans la vie quotidienne.</p> <p>Une sensibilisation dès le plus jeune âge doit permettre une évolution progressive vers la sobriété énergétique.</p>
Objectifs	Accompagner et sensibiliser les enfants et les jeunes (du CE2 à la 3e) ainsi que leurs parents à comprendre comment mettre en pratique cette transition énergétique.
Description – détail	Construire un contenu et un parcours pédagogiques pour sensibiliser les élémentaires, les collégiens et leurs parents sur les thématiques liées à l'énergie : économie d'énergie, énergies renouvelables, sobriété énergétique, réemploi...
Partenaires	Ecoles, collège, ALEC 01, réseau Canopé
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organiser des rencontres</b> avec les écoles et le collège afin de définir un programme d'actions (visites d'installations, jeux, fresque du climat, fresque des solutions...) à mettre en place en lien avec les programmes scolaires.</li> <li>- <b>Animation d'ateliers sur les thèmes suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* constat : causes et conséquences du réchauffement climatique ; fresque du climat</li> <li>* les énergies ; présentation, historique des enjeux de chacune (support : 4 affiches de l'ADEME : l'essentiel sur l'énergie)</li> <li>* actions collectives : présentation des ENR, des actions de BEC : centrale villageoise</li> <li>* actions individuelles : sobriété, mesure de l'empreinte carbone, animation «inventons nos vies bas carbone»</li> </ul> </li> </ul>
Echéancier	Rencontres avec les écoles et le collège au dernier trimestre 2021/début 2022
Evaluation Résultats attendus	Organisation de plusieurs ateliers chaque année durant toute la durée du PEL.
Pour aller plus loin (suggestions d'actions complémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de sensibilisation sur le cycle de l'eau : contact avec veyle vivante, syndicat SVRVJ.</li> <li>- Animation lors du « jour du dépassement » : accompagner les élèves pour mieux comprendre, appréhender et décider ensemble des actions à mener, à échelle individuelle.</li> </ul>

## THEMATIQUE N°4 : NUMÉRIQUE

# Thématique n°4

Numéro	Intitulé	Pilote
NUMERIQUE – Rita MONTEIRO et Denis PERDRIX		
4-1	La semaine du numérique	Co-pilotage Commune de Saint-Denis-lès-Bourg, Pôle Pyramide, Terre en Couleurs / Conseiller numérique
4-2	Espaces numériques avec guidance	Pôle Pyramide, Terre en Couleurs Conseiller numérique
4-3	Le numérique des tout-petits	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg
4-4	Le défi de la cour des Grands	Ecole du Village / Directeur de l'école, Collège Yvon Morandat / Principal du Collège

# THEMATIQUE N°4 : NUMÉRIQUE

## FICHE ACTION N°4-1 Semaine du numérique

<b>Thématique</b>	Numérique
<b>Pilote (structure)</b>	Co-pilotage Commune et centres sociaux
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Conseiller numérique et un référent par centre social
<b>Contexte et enjeux</b>	Les enjeux du numérique sont multiples car, le numérique se destine à un très large public et dans tous ses domaines (jeux vidéos, réseaux sociaux, loisirs,...), il représente à la fois une innovation incontournable mais également un risque potentiel en fonction de l'utilisation qui en est faite. Ainsi, il suscite de la part des publics et plus précisément des enfants, jeunes et parents de nombreux questionnements. Afin d'y répondre, il convient d'aborder la thématique via plusieurs axes (alerte / prévention / éducation / sensibilisation, initiation / formation...) et dans le cadre d'une démarche coordonnée.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une semaine d'activités sur le numérique en proposant une palette large d'activités de sensibilisation et d'informations</li> <li>- Aborder les divers enjeux de la problématique : éducation, prévention, initiation, découverte...</li> <li>- Rejoindre chacun des publics grâce à la diversité des formats et des lieux des actions...</li> <li>- Renforcer les relations entre acteurs éducatifs du territoire sur ces questions</li> </ul>
<b>Description – détail</b>	<p>La semaine du numérique pourrait réunir plusieurs actions telles que : des expositions, des petits déjeuners discussion autour d'un thème précis, de conférences, de l'intervention de professionnels spécialisés (ex : référent numérique de la Police Nationale) auprès des élèves puis des parents, aménagement d'espaces ludiques, lancement d'une campagne auprès des jeunes pour l'obtention du permis Internet, diffusion de documentations simples...</p> <p>Ces activités pourraient être organisées dans les structures (écoles, collège, centres sociaux, centres de loisirs...) mais aussi au plus près des habitants (démarche « aller vers »).</p>
<b>Partenaires</b>	Crèche, collège, écoles, police nationale, parents d'élèves (écoles et collège), mairie et centres sociaux, acteurs du numérique, éducateurs de secteurs
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constitution d'un comité de pilotage</b> pour déterminer la démarche de construction du projet en année N+1. : 1er trimestre N (COFIL commun à toutes les actions numériques)</li> <li>- <b>Développement du projet</b> : année N</li> <li>- <b>Semaine du numérique</b> : Janvier N+1 si projet considéré comme un point de départ d'une dynamique sur le semestre janvier-juin ou en juin en clôture de cette démarche.</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Chaque année ou deux fois au cours du cycle PEL
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	Meilleure connaissance par les habitants de Saint Denis les Bourg des enjeux relatifs aux usages numériques. Les plus éloignés de la technologie la découvrent. Les enfants et les jeunes en mesurent les risques. Les parents sont renforcés dans leur responsabilité éducative. Les partenaires ont développé des capacités de travail en réseau.

# THEMATIQUE N°4 : NUMÉRIQUE

## FICHE ACTION N°4-2 Espaces numériques avec guidance

Thématique	Numérique
Pilote (structure)	Centres sociaux
Référent(s) opérationnel(s)	Conseiller numérique
Contexte et enjeux	<p>A l'échelle nationale, il est constaté des inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication entre les habitants. Cette fracture numérique repose non seulement sur un manque de connaissance dans l'utilisation de ces technologies mais également un déficit de matériel.</p> <p>Cette fracture est problématique pour l'accès aux droits, mais également pour le développement éducatif et culturel des adultes mais surtout des plus jeunes. En effet, l'accès au numérique est un indispensable dans le cadre des apprentissages scolaires.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Offrir un espace sécurisé, accessible à tous, favorisant les usages du numérique</li><li>- Permettre au plus grand nombre, et notamment aux jeunes d'avoir accès aux outils numériques dans le cadre de leurs apprentissages.</li><li>- Développer une culture numérique</li><li>- Sensibiliser les utilisateurs aux enjeux du numérique</li></ul>
Description – détail	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Développer des espaces publics numériques :</b><ul style="list-style-type: none"><li>• avec <b>partage de connaissances et savoir-faire</b> entre habitants ou appui de professionnels.</li><li>• avec <b>du matériel mis à disposition</b> : imprimante, ordinateurs voir équipements plus sophistiqués.</li><li>• <b>pour permettre aux jeunes de faire leurs devoirs</b> (exposés, préparation d'examens etc).</li></ul></li></ul> <p>Présence d'un animateur pour créer du lien, informer, sensibiliser et guider dans l'usage du numérique.</p> <p>Ces espaces peuvent être mobiles pour aller au plus proche des habitants.</p>
Partenaires	ADEA, CCAS, réseau numérique de l'unité urbaine
Modalités de mise en œuvre	<p>Des lieux physiques équipés, avec un planning d'ouverture, et de présence d'animateurs.</p> <p>Des espaces mobiles au plus près des habitants</p>
Echéancier	Permanent sur l'ensemble du PEL
Evaluation Résultats attendus	<p>La commune est dotée d'équipements proposant une diversité d'usages numériques</p> <p>Ces espaces donnent lieu à un accompagnement et une guidance</p>

# THEMATIQUE N°4 : NUMÉRIQUE

## FICHE ACTION N°4-3 Le numérique des tout-petits

Thématique	Numérique
Pilote (structure)	Commune
Référent(s) opérationnel(s)	
Contexte et enjeux	<p>Plus de la moitié des enfants de moins de 6 ans utilisent une tablette ou un smartphone. La surexposition des plus jeunes aux écrans a des conséquences néfastes sur leur développement. Face à cela, l'information auprès des familles est primordiale. Comme pour bon nombre de questions éducatives, l'enjeu de la transmission de l'information est de trouver le meilleur canal pour toucher un public le plus large possible.</p> <p>L'arrivée d'un bébé est souvent l'occasion de questionnements multiples pour les parents. Il y a sans doute là une opportunité en proposant une action symbolique qui soit un levier à la diffusion d'informations.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents sur les risques liés à un usage du numérique inadapté pour les enfants.</li> <li>- Développer une action qui mobilise le plus largement possible les parents.</li> </ul>
Description – détail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Distribution d'une documentation</b> présentant les informations de sensibilisation, notamment, sur l'usage des écrans par les enfants ainsi que les coordonnées des espaces, structures, et contacts éducatifs du territoire.</li> <li>- <b>Organiser une animation</b> (spectacle ou autres) permettant de parler à toutes les sensibilités.</li> <li>- <b>Saisir l'opportunité d'un événement familial existant</b> pour sensibiliser les familles (ex : une naissance, un arbre).</li> </ul>
Partenaires	Crèches, écoles, centres sociaux, CAF
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un guide de la parentalité numérique.</li> <li>- Aller à la rencontre des parents dans le cadre d'un événement familial existant et/ou dans le cadre de rencontres de quartiers.</li> </ul>
Echéancier	Un évènement par an.
Evaluation Résultats attendus	Les parents ont reçu une sensibilisation légère sur les questions numériques (entre autres), connaissent les principaux acteurs éducatifs du territoire, ont reçu une documentation avec tous les contacts possibles à activer selon leurs besoins.

# THEMATIQUE N°4 : NUMÉRIQUE

## FICHE ACTION N°4-4 Le défi de la cour des Grands

<b>Thématique</b>	Numérique
<b>Pilote (structure)</b>	Ecole du Village et Collège Yvon Morandat
<b>Référent(s) opérationnel(s)</b>	Directeur de l'école du village, principal du collège Yvon Morandat
<b>Contexte et enjeux</b>	<p>L'entrée à l'adolescence constitue un moment charnière, aussi en rapport aux usages du numérique. Il convient de sensibiliser les enfants (futurs adolescents) ainsi que les parents. Nous souhaitons profiter du passage à la 6ème pour ce faire.</p> <p>Il existe déjà des actions sur ce mois de juin de fin de CM2 : fête de l'école, actions CME-CMJ et journée de découverte du collège. Il conviendra d'envisager cette action de manière complémentaire à cet existant.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser un événementiel annuel pour la génération des CM2 passant en 6ème</li><li>- De manière légère, sensibiliser parents et jeunes sur les enjeux relatifs à l'adolescence, notamment au regard des usages numériques</li><li>- Leur permettre d'identifier les acteurs qui pourront les accompagner</li></ul>
<b>Description – détail</b>	<p>Le format d'action pourra évoluer selon les années.</p> <p>Il sera identifié pour chaque année par un groupe projet réunissant, à minima, écoles, collège et animateurs jeunesse</p>
<b>Partenaires</b>	Ecole et collège, centres sociaux, CME/CMJ, CVC (collège), Sou des écoles
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	Rencontre en janvier de chaque année pour déterminer le format pour le mois de juin suivant.
<b>Echéancier</b>	Chaque année, en juin.
<b>Evaluation Résultats attendus</b>	<p>Les enfants et les parents sont sensibilisés au passage à l'adolescence.</p> <p>Ils ont identifié des acteurs pour les accompagner dans cette nouvelle étape (collège, animateurs jeunesse...).</p>
<b>Evaluation – indicateurs de suivi</b>	<p>Nombre de présents à cette manifestation</p> <p>Développer le même type d'action entre le passage du collège au lycée</p>

## LA SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

# Synthèse

Numéro	Intitulé	Pilote	Description
<b>PARCOURS ET RYTHMES DE L'ENFANT – Isabelle VIGNAGA et Esther DUMAIRE</b>			
1-1	Renforcer les liens entre les structures éducatives du territoire	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ - DGA	Mettre en réseau les structures : leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de s'alerter et de partager pour construire ensemble des projets et apporter aux familles des réponses communes et cohérentes.
1-2	Rédaction d'un guide d'informations à destination des familles	Pôle Pyramide / Animatrice famille avec l'appui de la Commune de Saint-Denis-lès-Bourg	Créer un document unique d'informations permettant de faciliter l'information pour toutes les familles dans tous les domaines relatifs à l'enfance et la famille (loisirs, action sociale, parentalité, dispositifs départementaux, régionaux, nationaux etc).
1-3	Mise en place d'un parcours artistique, sportif et culturel	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ – Conseillère déléguée à la culture - DGA	Constituer un groupe de travail chargé de définir un plan d'actions pour la mise en place d'un parcours d'éducation artistique, sportif et culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours construit de la petite enfance à l'adolescence sur temps scolaire et extrascolaire</li> <li>• Sur le temps scolaire : mettre en place le Sport-Ecole</li> <li>• Sur le temps périscolaire et extrascolaire : Développer des ateliers découvertes sur de courtes périodes</li> </ul>
1-4	Mise en place d'un groupe de travail sur les rythmes scolaires	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ - DGA	Mener une réflexion, préalable à la prise de décision, qui soit à la fois pragmatique, partenariale et concertée. Elle doit aboutir à une organisation du temps scolaire qui soit cohérente en fonction des besoins de l'enfant, mais également équilibré avec l'organisation de l'école, des familles et du temps périscolaire.
1-5	Parentalité : comment accompagner et soutenir les familles	Pôle Pyramide et Terre en Couleurs / Animatrices familles	Repérer, soutenir et accompagner les familles les plus en difficulté qui sont souvent les plus difficiles à capter. Rendre les parents acteurs de l'éducation de leur(s) enfant(s) Créer du lien entre les parents et leur(s) enfant(s) et entre les structures co-éducatrices (partage d'informations entre les structures) Sensibiliser les familles aux enjeux éducatifs liés notamment à la parentalité numérique et à la citoyenneté.

# LA SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

Numéro	Intitulé	Pilote	Description
<b>ENVIRONNEMENT CITOYEN – Francis SCHWINTNER</b>			
2-1	Développer la culture citoyenne des enfants et des jeunes	Conseillers municipaux délégués au CME / CMJ, Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse »	CME-CMJ : Poursuite des actions, notamment en matière de solidarité et d'environnement, renforcer le lien avec l'école et le collège, organiser des élections sur le modèle des élections des responsables politiques. Collège : Participation aux semaines et journées nationales en matière de solidarité et d'environnement, organiser l'élection de délégués de classes, proposer des événements, conférences sur le thème de la citoyenneté.
2-2	Poursuivre et développer les actions intergénérationnelles	Pôle Pyramide / Responsable du secteur « séniors »	Poursuivre et développer les actions entre écoles, garderie périscolaire ou centre de loisirs avec le club amitié rencontre et la MARPA : rencontres crèche/MARPA, expositions, honorons nos centenaires (action du CCAS en lien avec le CME/CMJ), carnaval, commémorations (chorale jeunes/séniors), Créer une programmation annuelle des activités intergénérationnelles.
2-3	Découverte de l'histoire de la commune	Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse », Membres du Groupe Histoire	Transmettre aux jeunes l'histoire de la commune (coutumes et traditions), expliquer le développement de la commune, intervention du Groupe Histoire au Collège et dans les écoles...
2-4	Soutenir et valoriser les projets jeunes	Pôle Pyramide / Responsable du secteur «jeunesse »	Soutien apporté aux jeunes dans la création d'associations, de projets à leur initiative.
<b>TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Françoise GARÇON</b>			
3-1	Mise en place d'un plan d'actions pour une alimentation de qualité	Co-pilotage Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Adjointe EEJ et DGA et Pôle Pyramide / Directeur	Travailler sur les repas du restaurant scolaire (loi EGALIM, pause méridienne, tarifs, approvisionnement, etc) et sur l'éducation à l'alimentation (proposer des actions pédagogiques mettant en lien le temps du repas avec les autres temps éducatifs (visites de ferme, etc)
3-2	Organiser la fête de la nature	Commission biodiversité / Françoise Garçon	Organiser une fête de la nature pour permettre à tous les publics de vivre une expérience au contact de la nature. Faire progresser les connaissances des parents, des enfants et des professionnels (enseignants, animateurs) sur la nature et la biodiversité, la notion d'écosystème et d'interdépendance.
3-3	Développer les déplacements doux	Ecole du Village / Directeur de l'école, Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Françoise Garçon	Etablir un réseau de sentiers et de pistes sécurisés, signalés sur tout le territoire de la commune, pour accéder aux écoles, collège, différents lieux d'activités. Mettre en place des ateliers de sensibilisation en lien avec Bourg Nature Environnement et la Station
3-4	Sobriété énergétique : éveiller, comprendre et agir	Association Bresse Energie Citoyenne en lien avec la Commune de Saint-Denis-lès-Bourg / Françoise Garçon	Construire un contenu et un parcours pédagogiques pour sensibiliser les élémentaires, les collégiens et leurs parents sur les thématiques liées à l'énergie : économie d'énergie, énergies renouvelables, sobriété énergétique, réemploi...

# LA SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

Numéro	Intitulé	Pilote	Description
<b>NUMERIQUE – Rita MONTEIRO et Denis PERDRIX</b>			
4-1	La semaine du numérique	Co-pilotage Commune de Saint-Denis-lès-Bourg, Pôle Pyramide, Terre en Couleurs / Conseiller numérique	Organiser une semaine du numérique avec : des expositions, des petits déjeuners discussion autour d'un thème précis, de conférences, de l'intervention de professionnels auprès des élèves puis des parents, aménagement d'espaces ludiques, lancement d'une campagne auprès des jeunes pour l'obtention du permis Internet, diffusion de documentations simples...
4-2	Espaces numériques avec guidance	Pôle Pyramide, Terre en Couleurs Conseiller numérique	Développer des espaces publics numériques en présence d'un animateur : avec partage de connaissances et savoir-faire entre habitants ou appui de professionnels, avec du matériel mis à disposition : imprimante, ordinateurs voir équipements plus sophistiqués, pour permettre aux jeunes de faire leurs devoirs (exposés, préparation d'examens etc).
4-3	Le numérique des tout-petits	Commune de Saint-Denis-lès-Bourg	Sensibiliser les parents sur les risques liés à un usage du numérique inadapté pour les enfants. Développer une action qui mobilise le plus largement possible les parents
4-4	Le défi de la cour des Grands	Ecole du Village / Directeur de l'école, Collège Yvon Morandat / Principal du Collège	Organiser un évènementiel annuel pour la génération des CM2 passant en 6ème De manière légère, sensibiliser parents et jeunes sur les enjeux relatifs à l'adolescence, notamment au regard des usages numériques Leur permettre d'identifier les acteurs qui pourront les accompagner

# REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire et Madame Isabelle VIGNAGA, Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse remercient vivement l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels pour avoir donné de leur temps, avoir accepté de partager leurs réflexions et leurs valeurs et avoir fait preuve d'une implication sans faille tout au long de la démarche d'élaboration du PEL 2022-2027.

## CONTACTS

### **Isabelle VIGNAGA**

Adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse

**Mail** : [i.vignaga@stdenislesbourg.fr](mailto:i.vignaga@stdenislesbourg.fr)

**Tél.** : 04 74 24 24 64

### **Esther DUMAIRIE**

Directrice adjointe des services

**Mail** : [dga@stdenislesbourg.fr](mailto:dga@stdenislesbourg.fr)

**Tél.** : 04 74 24 45 44



## GLOSSAIRE

**ALEC** : Agence Locale de l'Energie et du Climat

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CME** : Conseil Municipal Enfant

**CMJ** : Conseil Municipal Junior

**DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

**DDSDEN** : Direction Départementale des Services de l'Education Nationale

**PEL** : Projet Educatif Local







**PROJET  
ÉDUCATIF  
LOCAL**  
2022-2027

COMMUNE DE SAINT-DENIS-LES-BOURG

